

Une saison,
Une œuvre
le musée Denon
dévoile ses réserves

Ci-contre de gauche à droite :

Statuette de lutteur

époque romaine - Inv. D.54.12.28

Poignard

3^e siècle - Inv. C.A.390

Lampe à huile

1^{er} siècle - Inv. D.91.1.3777

Statuette pugiliste

époque Renaissance (d'après l'Antique)

- Inv. D.54.12.29

Les Jeux Olympiques

Dans le cadre des Jeux Olympiques organisés à Paris, le musée a souhaité participer à cet événement en mettant en valeur quelques objets de ses collections relatifs au sport et plus précisément celui des arts martiaux.



Le sport olympique : petit retour dans le passé

Avant que ces pratiques ne se codifient en disciplines, représentations et vestiges archéologiques témoignent d'activités physiques depuis la Préhistoire. C'est en Grèce antique, en 776 avant notre ère, que le sport international se met en place et se structure, en marge des conflits guerriers. Il offre à des cités ennemies la possibilité de s'affronter pacifiquement tous les quatre ans. Le site d'Olympie, fouillé dès 1875, comprenait un stade, une palestre, un hippodrome, et un gymnase pour les entraînements. Si les Romains ont perpétué ces pratiques, ils ont imposé leurs jeux (*ludi*) et leurs fêtes (*feriae*), et promu de nouvelles disciplines dans un cadre public et compétitif. Certaines sont d'origine étrusque comme les jeux de balle et la boxe romaine, mais leur sport favori reste la course de chars tirés par deux ou quatre chevaux (voir la mosaïque gallo-romaine représentant une course de chars, exposée au musée). La plupart de ces sports ont nécessité la construction

d'équipements sportifs (arènes, cirques et amphithéâtres) qui ont façonné le paysage urbain de l'époque.

Les représentations des jeux sur des mosaïques, lampes, statuettes ont été très nombreuses à l'époque car toutes ces formes de spectacles étaient très présentes dans la société romaine et étaient exploitées par le pouvoir politique.

Durant le Moyen Âge et l'époque moderne, le sport est toujours présent et de nouveaux jeux apparaissent tel la soule (sport proche du rugby), le croquet ou jeu de mail, le tir à la bûche, ou encore le jeu de paume (ancêtre du tennis et qui connaît un âge d'or au 16^e siècle).

Pugilat, pancrace, lutte : des arts martiaux antiques déjà codifiés

Le pugilat (la boxe actuelle), le pancrace et la lutte sont les trois principaux arts martiaux grecs pratiqués lors des Jeux

Olympiques. Parmi ces trois sports de combat, le pugilat est considéré comme le plus violent. Non contents d'asséner des coups bien placés, les pugilistes enserrèrent leurs mains de cestes, des lanières de cuir contondantes qui augmentent encore l'impact des coups. Un ensemble de règles, que nous connaissons partiellement, codifie ces combats au cours desquels l'adversaire doit être mis hors d'état de nuire. Il est par exemple interdit de le saisir pour l'affronter au corps à corps, car cela rapprocherait trop le pugilat de la lutte. Les Romains firent évoluer sensiblement les techniques d'entraînement du pugilat en inventant le sac de sable et les jeux d'esquives. Ce type de combat fut utilisé dans les affrontements de gladiateurs. Les lanières sont devenues beaucoup plus dures. Des clous en plomb ont même été ajoutés occasionnellement.